

# L'évolution des métiers de la fonction publique

## Déclaration du groupe UNAF

Tracer les pistes d'un nouvel élan pour une fonction publique modernisée et capable de s'adapter au service de l'intérêt général : tel est l'enjeu du présent avis. Pour le groupe de l'UNAF, placer la qualité de services rendus aux familles au cœur des métiers de la fonction publique constitue l'axe principal des évolutions de ces métiers et ce dans tous les territoires ruraux, périurbains, urbains et ultramarins.

Force est de constater, le manque d'attractivité de certains métiers de la fonction publique par méconnaissance des différents métiers et de leur richesse. Face à ce constat, il est intéressant de noter des initiatives novatrices telles la plateforme « Profil Public » permettant de rendre plus visibles ces métiers.

Le groupe de l'UNAF partage dans leur ensemble les préconisations mais souhaite détailler certaines d'entre elles.

L'accent doit être porté sur la formation tout au long de la vie. La formation professionnelle est une des clés pour une évolution dans la carrière, pour une adaptation aux nouveaux métiers, pour gagner en compétences. Il est indispensable que cet axe soit renforcé et ceci dans les trois versants de la fonction publique. Cependant, il faut penser à prendre à charge les surcoûts liés à l'organisation familiale pendant les temps de formation.

Développer et encourager les mobilités professionnelles suppose que des passerelles soient installées et que les allers-retours soient facilités : il s'agit dès lors de mieux reconnaître les compétences acquises au travers de ces différentes expériences.

Enfin l'avis rapproche les questions du numérique et de la fonction publique. De façon classique, l'avis reprend, à juste titre, les précautions nécessaires pour l'usage du numérique dans les relations entre le public et les administrations. Il fait œuvre utile et nouvelle en appelant à définir et à mettre en œuvre une stratégie nationale d'investissement, de recherches et d'orientation dans la collecte et l'usage des données numériques. Le parallèle avec les infrastructures de transport et les grands réseaux publics réalisés grâce à un investissement public et des fonctionnaires est à ce titre tout à fait opportun.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.